

Marigot, mercredi 5 mai 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Collectivité vous donne la possibilité de vérifier la disponibilité de vos Titres sur Internet

C'est nouveau et c'est pratique, gagnez du temps et recevez une réponse en ligne !

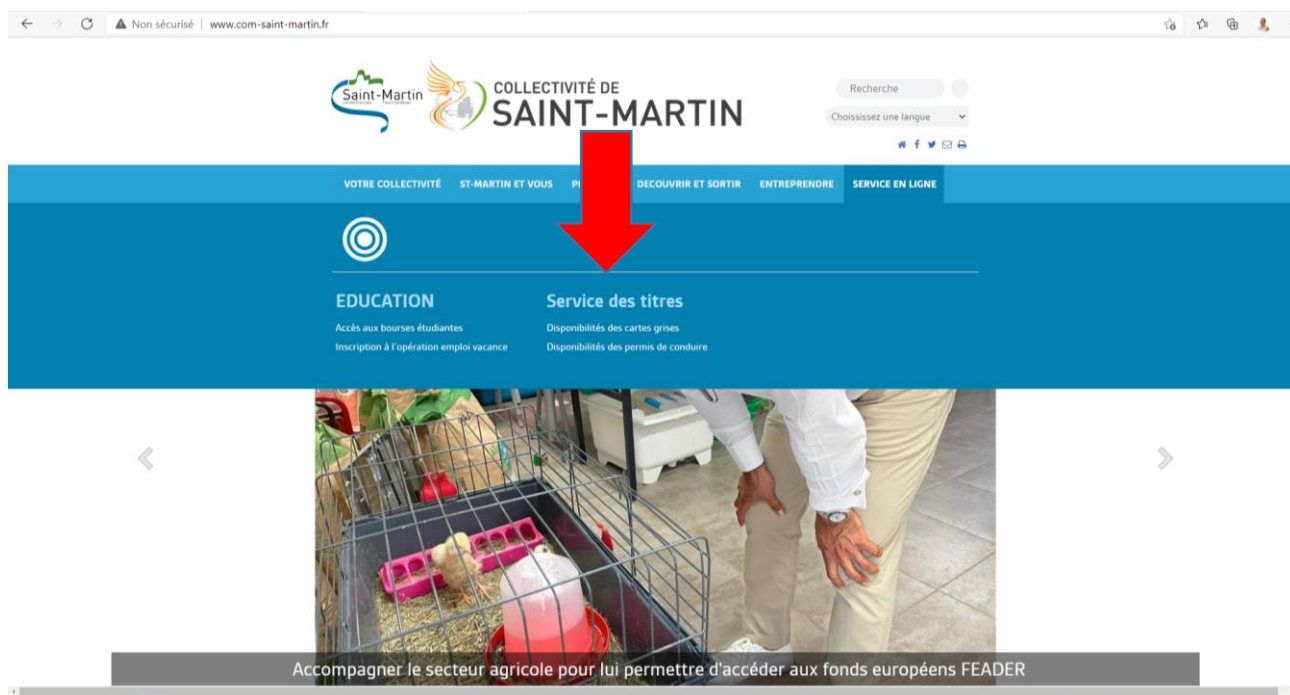
Vous pouvez désormais vérifier la disponibilité de votre permis de conduire ou de votre carte grise en vous rendant directement sur le site de votre Collectivité www.com-saint-martin.fr

Suivez le guide !

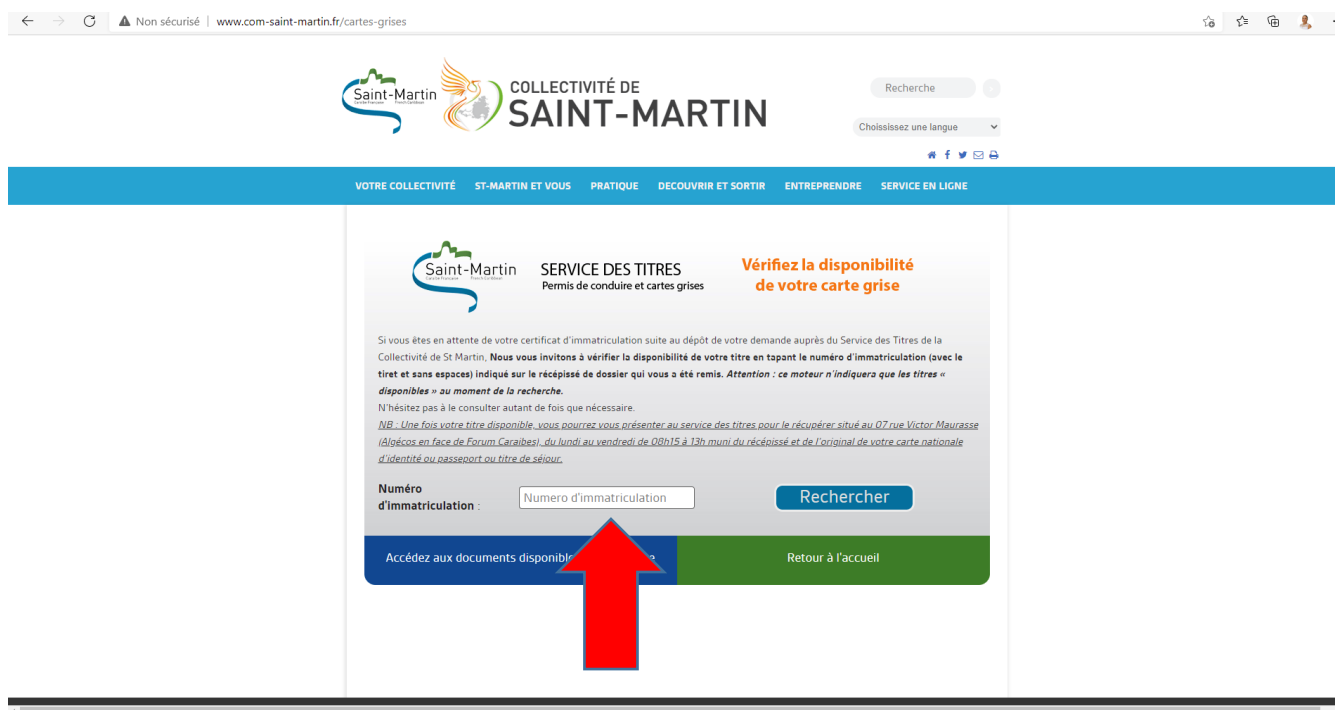
Rendez-vous dans la rubrique « Service en ligne » de la page d'accueil du site



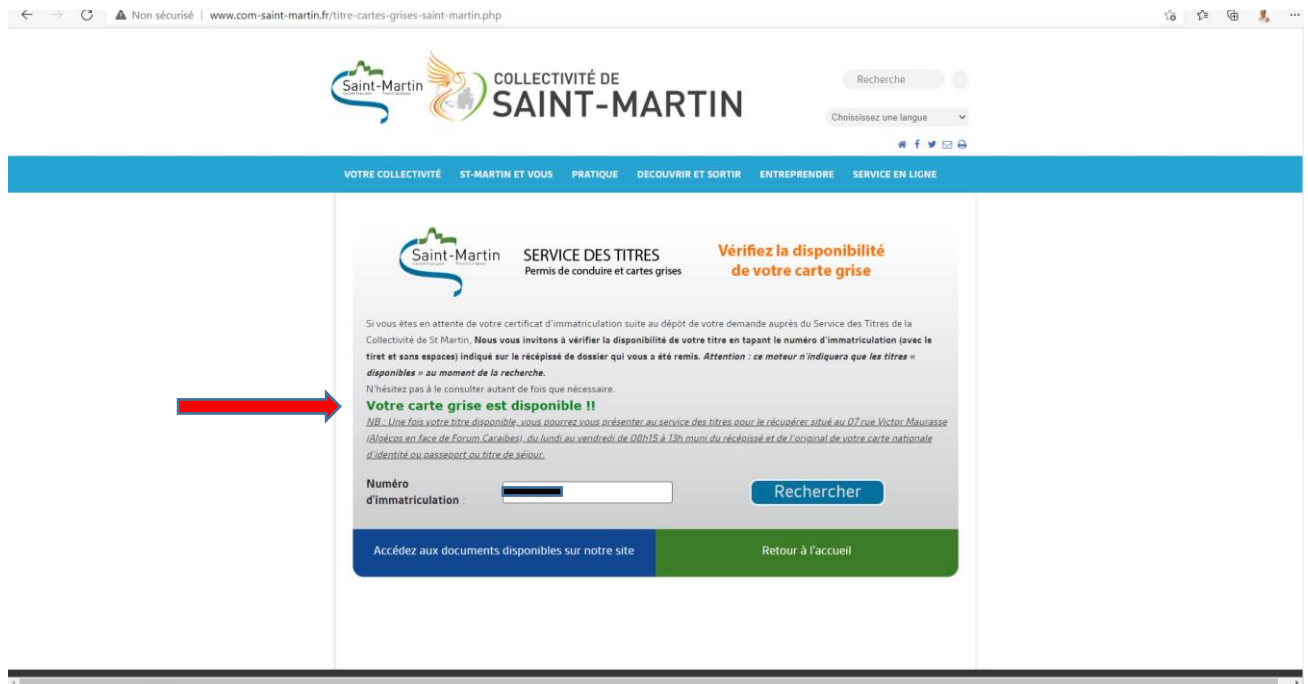
Cliquez sur l'onglet correspondant à l'objet de votre recherche dans la colonne « Service des Titres »



⚡ Si votre CARTE GRISE est en cours de fabrication, veuillez saisir le numéro de plaque qui vous a été notifié sur le certificat provisoire d'immatriculation ou sur le récépissé de paiement



Si votre carte grise est prête à être récupérée, la phrase « votre carte grise est disponible ! » s'affichera en vert.



Non sécurisé | www.com-saint-martin.fr/titre-cartes-grises-saint-martin.php

COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

Recherche

Choisissez une langue

VOTRE COLLECTIVITÉ ST-MARTIN ET VOUS PRATIQUE DECouvrir ET SORTIR ENTREPRENDRE SERVICE EN LIGNE

SERVICE DES TITRES
Permis de conduire et cartes grises

Vérifiez la disponibilité de votre carte grise

Si vous êtes en attente de votre certificat d'immatriculation suite au dépôt de votre demande auprès du Service des Titres de la Collectivité de St Martin, nous vous invitons à vérifier la disponibilité de votre titre en tapant le numéro d'immatriculation (avec le tiret et sans espaces) indiqué sur le récépissé de dossier qui vous a été remis. Attention : ce moteur n'indiquera que les titres « disponibles » au moment de la recherche.
N'hésitez pas à le consulter autant de fois que nécessaire.

Votre carte grise est disponible !!

NB : Une fois votre titre disponible, vous pourrez vous présenter au service des titres pour le récupérer, situé au 07 rue Victor Maurasse (Aljôcos en face de Forum Caraïbes), du lundi au vendredi de 08h15 à 13h muni du récépissé et de l'original de votre carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour.

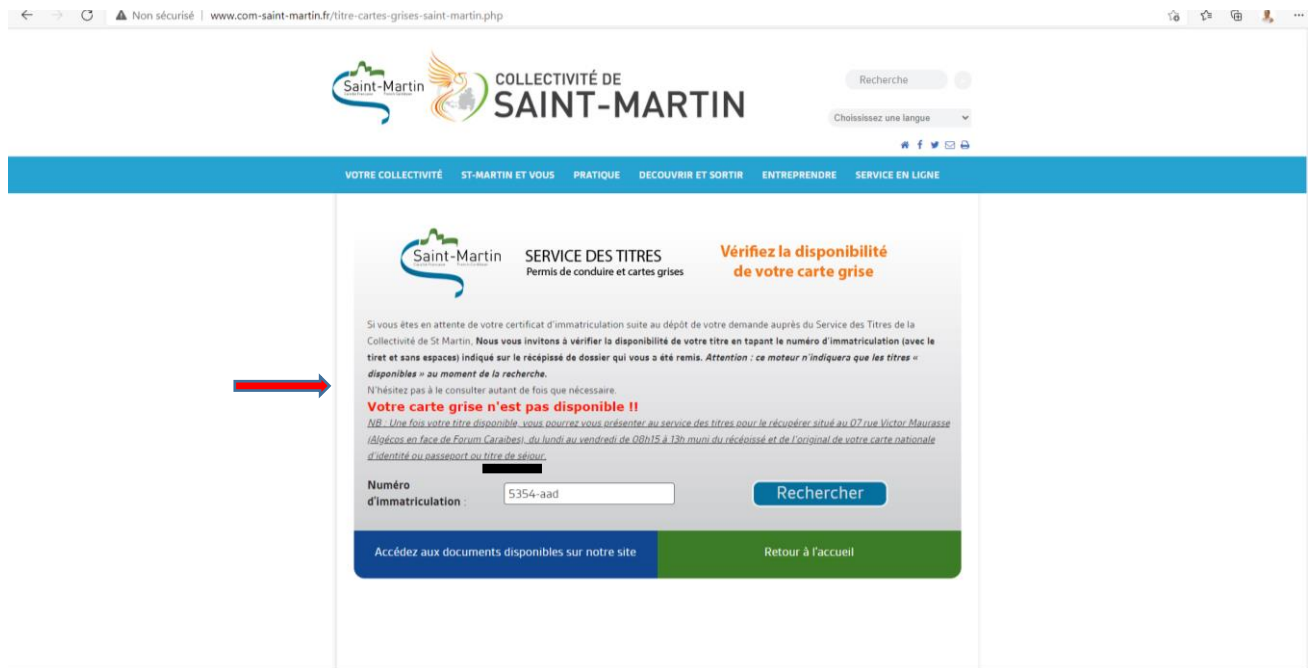
Numéro d'immatriculation :

Rechercher

Accédez aux documents disponibles sur notre site

Retour à l'accueil

Si la carte n'est pas disponible, le message « votre carte grise n'est pas disponible » s'affichera en rouge



Non sécurisé | www.com-saint-martin.fr/titre-cartes-grises-saint-martin.php

COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

Recherche

Choisissez une langue

VOTRE COLLECTIVITÉ ST-MARTIN ET VOUS PRATIQUE DECouvrir ET SORTIR ENTREPRENDRE SERVICE EN LIGNE

SERVICE DES TITRES
Permis de conduire et cartes grises

Vérifiez la disponibilité de votre carte grise

Si vous êtes en attente de votre certificat d'immatriculation suite au dépôt de votre demande auprès du Service des Titres de la Collectivité de St Martin, nous vous invitons à vérifier la disponibilité de votre titre en tapant le numéro d'immatriculation (avec le tiret et sans espaces) indiqué sur le récépissé de dossier qui vous a été remis. Attention : ce moteur n'indiquera que les titres « disponibles » au moment de la recherche.
N'hésitez pas à le consulter autant de fois que nécessaire.

Votre carte grise n'est pas disponible !!

NB : Une fois votre titre disponible, vous pourrez vous présenter au service des titres pour le récupérer, situé au 07 rue Victor Maurasse (Aljôcos en face de Forum Caraïbes), du lundi au vendredi de 08h15 à 13h muni du récépissé et de l'original de votre carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour.

Numéro d'immatriculation :

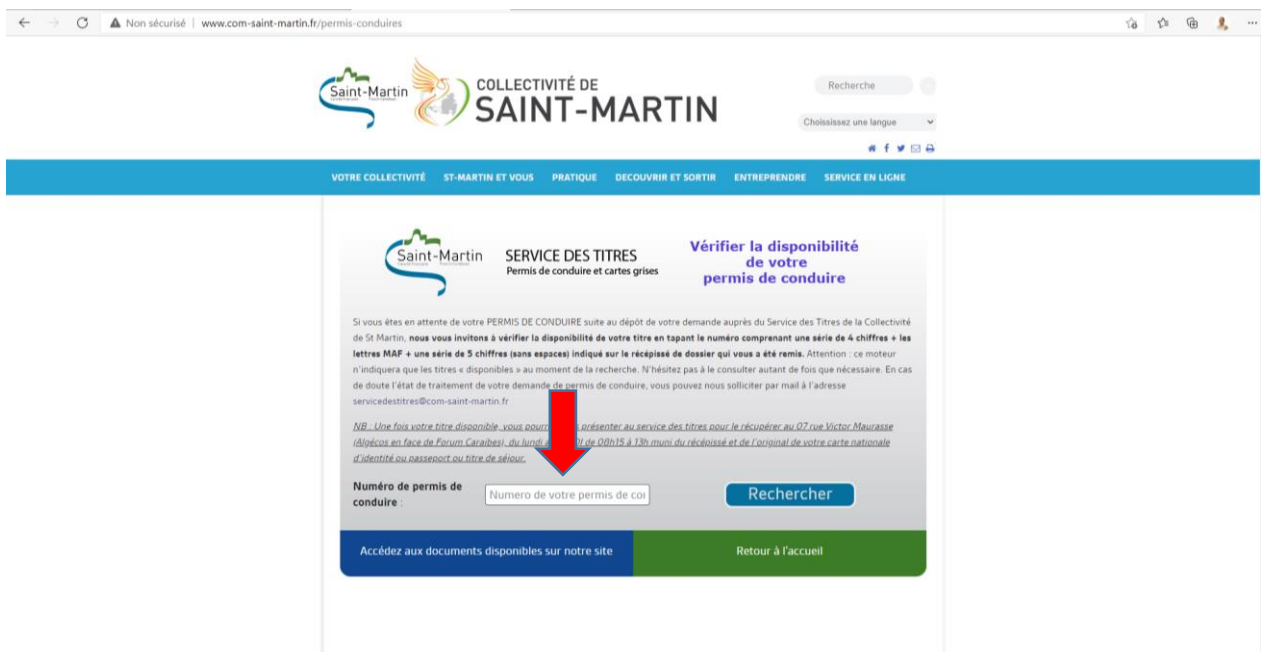
Rechercher

Accédez aux documents disponibles sur notre site

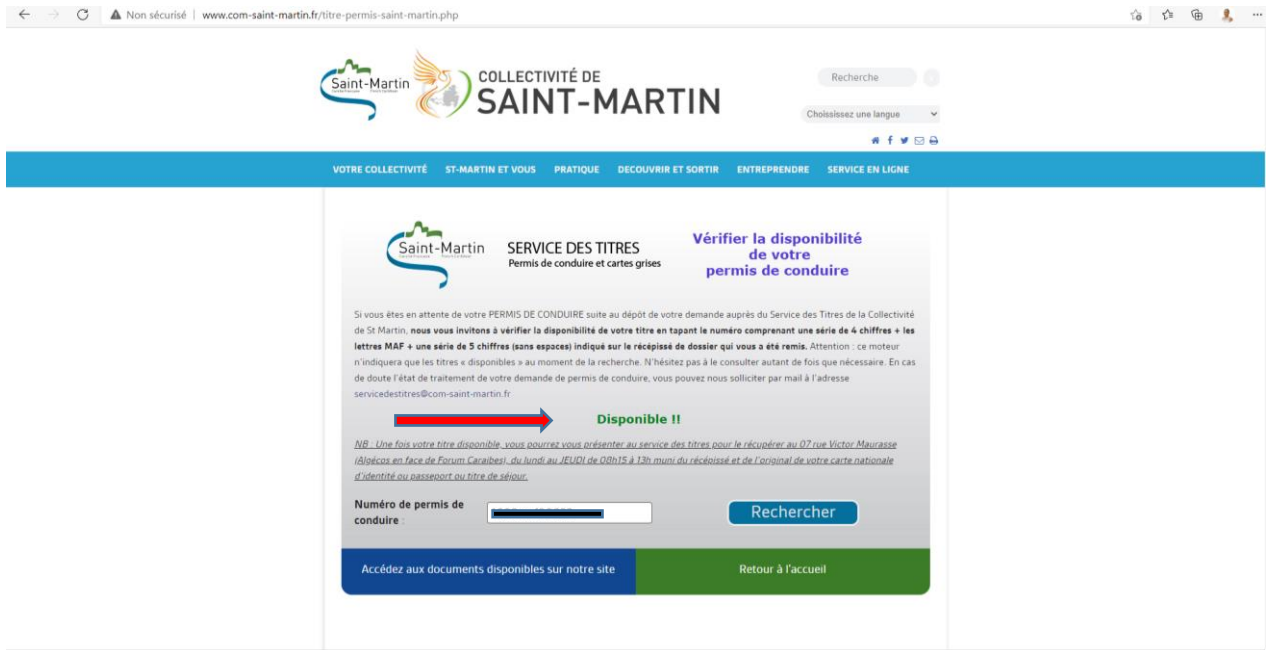
Retour à l'accueil



⚡ Si votre PERMIS DE CONDUIRE est en cours de fabrication, vous saisissez le numéro composé de 4 chiffres + MAF + 4 chiffres qui vous a été indiqué sur le récépissé de demande



Si votre permis de conduire est prêt à être récupéré, le mot « disponible !! » s'affichera en vert



Si vous êtes en attente de votre PERMIS DE CONDUIRE suite au dépôt de votre demande auprès du Service des Titres de la Collectivité de St Martin, nous vous invitons à vérifier la disponibilité de votre titre en tapant le numéro comprenant une série de 4 chiffres + les lettres MAF + une série de 5 chiffres (sans espaces) indiqué sur le récépissé de dossier qui vous a été remis. Attention : ce moteur n'indiquera que les titres « disponibles » au moment de la recherche. N'hésitez pas à le consulter autant de fois que nécessaire. En cas de doute l'état de traitement de votre demande de permis de conduire, vous pouvez nous solliciter par mail à l'adresse servicedestitres@com-saint-martin.fr.

Disponible !!

NB : Une fois votre titre disponible, vous pouvez vous présenter au service des titres pour le récupérer au 07 rue Victor Mairasse (à côté de la face de Forum Caraïbes) du lundi au JEUDI de 08h15 à 13h muni du récépissé et de l'original de votre carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour.

Numéro de permis de conduire :

Rechercher

Accédez aux documents disponibles sur notre site

Retour à l'accueil

Si le permis de conduire n'est pas disponible, un message « aucun résultat » s'affichera en rouge



Si vous êtes en attente de votre PERMIS DE CONDUIRE suite au dépôt de votre demande auprès du Service des Titres de la Collectivité de St Martin, nous vous invitons à vérifier la disponibilité de votre titre en tapant le numéro comprenant une série de 4 chiffres + les lettres MAF + une série de 5 chiffres (sans espaces) indiqué sur le récépissé de dossier qui vous a été remis. Attention : ce moteur n'indiquera que les titres « disponibles » au moment de la recherche. N'hésitez pas à le consulter autant de fois que nécessaire. En cas de doute l'état de traitement de votre demande de permis de conduire, vous pouvez nous solliciter par mail à l'adresse servicedestitres@com-saint-martin.fr.

Aucun résultat

NB : Une fois votre titre disponible, vous pouvez vous présenter au service des titres pour le récupérer au 07 rue Victor Mairasse (à côté de la face de Forum Caraïbes) du lundi au JEUDI de 08h15 à 13h muni du récépissé et de l'original de votre carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour.

Numéro de permis de conduire :

Rechercher

Accédez aux documents disponibles sur notre site

Retour à l'accueil



Evidemment, en cas de doute sur l'état de traitement de vos titres, vous pouvez adresser vos demandes à la Collectivité, directement par mail à l'adresse : servicedestitres@com-saint-martin.fr

A défaut d'une dématérialisation totale de ses services administratifs, la Collectivité de Saint-Martin met tout en œuvre pour faciliter vos démarches administratives !